Vous êtes une nouvelle structure, non connue de la Caf 92

Vous trouverez ci-après la liste des pièces à fournir en plus du budget prévisionnel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nature de l’élément justifié** | **Justificatif à fournir lors de la première demande** | **Justificatifs à fournir lors d’un renouvellement de demande** |
| Existence légale | * Pour les associations : récépissé de déclaration en Préfecture
* Numéro Siren/Siret
 | Attestation de non-changement de situation ou récépissé de la déclaration de modification |
| Vocation | Statuts | Attestation de non-changement de situation |
| Destinataire du paiement | Relevé d’identité bancaire | Attestation de non-changement de situation |
| Régularité face aux obligations légales et réglementaires | Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d’un montant global ≥ 153 000 € Dernier rapport d’activitéDerniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes) | Attestation précisant que le bénéficiaire ou le gestionnaire a recours à un commissaire aux comptes pour les associations recevant des subventions d’un montant global ≥ 153 000 €Dernier rapport d’activitéDerniers comptes approuvés (bilan, compte de résultat et rapport certifié par le commissaire aux comptes) |
| Capacité du contractant | Liste datée des membres du conseil d’administration et du bureau | Liste datée des membres du conseil d’administration et du bureau |